

Budget rectificatif 7/2009: intervention du Fonds de solidarité pour la France

2009/2046(BUD) - 02/09/2009

En adoptant le rapport de Mme Jutta HAUG (S&D, DE), la commission des budgets a adopté tel quel le projet de budget rectificatif n° 7 de l'Union européenne pour l'exercice 2009, en rappelant que ce dernier portait sur la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE, pour un montant de **109.400.000 EUR** en crédits d'engagement et de paiement afin de faire face aux conséquences de la tempête qui a touché la France en janvier 2009.